

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

**Correspondant :** Mme Ramos Charlotte, Référente, 53, boulevard René Cassin, 06200 Nice, tél. : 04 93 18 75 89, courriel : [Appel.offres@cda-habitat.fr](mailto:Appel.offres@cda-habitat.fr), adresse internet : <http://www.cda-habitat.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Logement et équipements collectifs

**Objet du marché :** Dans le cadre de la mise en sécurité des locataires et des tiers, et de l'entretien de son patrimoine, Côte d'Azur Habitat a la charge de la réalisation de travaux de confortement et de protection du talus de la résidence la Mantega, à Nice.

**Les objectifs de la présente opération sont la réalisation de travaux de confortement (partie haute) et de protection (partie basse) d'un talus, pour la résidence la Mantega à Nice.**

**Elle est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.**

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45243110
- Objets complémentaires : 45112500
- Objets complémentaires : 45111220

**Code NUTS :** FRL03

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- L'objectif des travaux est de réaliser :
  - La dévégétalisation et nettoyage du talus,
  - La mise en oeuvre de bandes drainantes pour pose de barbacanes en PVC,
  - Une coque en béton,
  - La pose d'une géogrille de protection superficielle.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est décomposé en tranches, réparties de la manière suivante :
  - Tranche ferme : Travaux de confortement des terres d'assises des fondations - Paroi en béton projeté en partie haute du talus.
  - Tranche optionnelle : Travaux de mise en oeuvre d'un grillage anti-érosion en partie basse du talus.La tranche optionnelle sera affirmée sur décision du Pouvoir Adjudicateur, notifiée au titulaire par ordre de service. Le délai global maximum d'exécution est de 4 mois, y compris la période de préparation de 15 jours, et sera notifié par ordre de service.
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : Le marché ne fera pas l'objet de reconduction.

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 4 mois à compter de la notification du marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues par les documents du marché.

Il est prévu une retenue de garantie de 5%.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Délai de paiement : 30 jours

Imputation budgétaire : Fonds propres de Côte d'Azur Habitat - Compte 23131101 Investissement - Structure

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le Pouvoir Adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Capacités techniques, professionnelles et financières:

Les candidats auront à produire les pièces ci-dessous définies rédigées en langue française, et réunies au sein d'un sous-dossier "candidature":

A. Liste des justificatifs administratifs:

\* Déclaration sur l'honneur: Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

\* Lettre de candidature : Modèle DAJ DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent;

\* Une déclaration du candidat : Modèle DAJ DC2 dans sa dernière version en vigueur, ou tout autre document faisant apparaître :

- La déclaration chiffre d'affaires global : (Article 2-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.)

- La déclaration d'effectifs (tableau joint au présent Règlement de Consultation) : (Article 3-I 3° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels. du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années).

Le DC1 et le DC2 peuvent être remplacés par le DUME (règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016), sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : B. La liste des justificatifs techniques :

\* Certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;

\* Références de travaux similaires : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent marché.

Pour la présentation des éléments de leur candidature, les candidats pourront faire usage des formulaires DC1 et DC2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci

dessous avec leur pondération :

- Prix de l'offre (60 %)
- Qualité de l'offre (40 %)
- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 27 avril 2021 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** Talus Mantega

**Renseignements complémentaires :** L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants

pondérés :

Le prix : La note concernant le prix de l'offre sera évaluée pour 60 %

La qualité de l'offre: La qualité de l'offre sera évaluée pour 40% de la note totale, au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique explicatif à fournir :

1. Les fiches techniques des principaux matériaux utilisés pour la partie haute ( béton , ferrailage , types d ancrages , dispositifs drainants , plaques de répartitions ) et pour la partie basse ( géo grilles tridimensionnelles , type de câbles et serre câbles , types d ancrages , type de peinture utilisés pour couvrir ces ancrages , plaques de répartitions ) conforme aux prescriptions du CCTP , 5 % de la note totale .

2. Les personnels affectés à la présente consultation, leur qualification et expériences avec lesquels le candidat envisage de réaliser sa prestation, et les moyens (véhicules et outillage) avec lesquels le candidat envisage de réaliser sa prestation, 20% de la note totale

3. Prise en compte de l'hygiène et de la sécurité du chantier (attestation de l'existence d'un document unique ; fiches techniques des outils et matériels prévus ; copie des registres de vérification des matériels, habilitation nominatives éventuelles propositions innovantes en matières de sécurité adaptées au présent marché, description de l'approche environnementale et notamment des mesures à prendre pour le tri et l'évacuation des déchets de chantier et gravats, certificat RGE ou équivalent, 10% de la note totale

4. La méthodologie d'intervention avant et pendant les travaux, 5% de la note totale

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 25 mars 2021

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_h714N0u6n7](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_h714N0u6n7)

**Informations complémentaires :**

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence, via le profil d'acheteur :

<https://www.achatpublic.com>. En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique :

ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com).

Les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil d'acheteur, mais la signature électronique n'est pas exigée. L'Acte d'Engagement ainsi que les autres pièces contractuelles du marché seront uniquement signés, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nice - Service des Greffes, 18, avenue des fleurs, 06050 Nice, tél. : 04 89 97 86 00, courriel : [Grefte.tanice@juradm.fr](mailto:Grefte.tanice@juradm.fr), adresse internet :

<https://www.nice.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Nice - Service des Greffes, 18, avenue des fleurs, 06050 Nice

**Détails d'introduction des recours :** Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)  
Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA)